Les adjectifs démonstratifs

Les adjectifs démonstratifs sont des déterminants. Ils se placent toujours devant le nom. Ils servent à montrer quelque-chose que l'on voit ou que l'on connaît déjà.

Ils s'accordent en genre et en nombre.

Accords des adjectifs démonstratifs :

	singulier	pluriel
féminin	cette table	ces tables
masculin	ce cahier	ces cahiers
	cet homme	ces hommes

Au masculin, "ce" devient "cet" devant une voyelle et un h muet.

UPE2A Bayonne. Document libre de droit pour utilisation non commerciale.